



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20110750

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

16 SEP. 2020

Le Greffier

N° d'entreprise : **0751 904 606**

Nom

(en entier) : **Preminox**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Petit Roeulx 1 - 7181 Seneffe**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 septembre 2020 que :

RESOLUTIONS

1. Transfert de son siège social

L'assemblée générale décide de transférer son siège social à Rue Bon Espoir 17, 4041 Millmort Belgique.

2. Nomination du mandataire

L'assemblée désigne Guillaume Blauwart, élisant domicile professionnel à Chaussée de la Hulpe 166, boîte 2, 1170 Watermael-Boitsfort, Bruxelles comme mandataire spécial avec faculté de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires à la publication de la décision qui précède.

Guillaume Blauwart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).